



COMMUNE DE RUMIGNY

INFORMATIONS D'AOUT 2026

Permanence des élus le mardi de 18h à 19h30
et de la secrétaire de mairie le vendredi de 9h à 12h
📧 www.rumigny.fr ✉ mairie.rumigny@gmail.com
☎ 03 22 42 05 52

CALENDRIER

Jeudi 6 : Collecte des ordures ménagères
Lundi 10 : Collecte des bacs jaunes
Jeudi 13 : Collecte des ordures ménagères
Jeudi 20 : Collecte des ordures ménagères
Samedi 22 : Fête du village jusqu'au lundi 24. Paëlla sous le préau de l'école à partir de 19 heures.
Dimanche 23 : Manèges et auto tamponneuses. Réderie. Emplacement : 6 euros les 4 mètres linéaires. Réservations / renseignements en priorité par courriel : rederie.rumigny@gmail.com ou contactez Hubert au 06 33 34 88 63. Installation des stands à 6 heures. Buvette et restauration.
Lundi 24 : Collecte des bacs jaunes
Lundi 24 : Tickets de manèges offerts par les élus et le comité des fêtes à partir de 18 h. Verre de l'amitié offert par la commune à 19 h dans la cour de l'école.
Jeudi 27 : Collecte des ordures ménagères

ABONNEMENTS SCOLAIRES TER HAUTS-DE-FRANCE

A l'approche de la rentrée scolaire 2026-2027, la Région et SNCF Voyageurs TER Hauts-de-France invitent les familles de lycéens et collégiens scolarisés à effectuer leurs démarches d'abonnement "Mon abo scolaire TER" dès à présent. Ces abonnements devront être dorénavant chargés sur une carte Pass Pass nominative.
Plus d'informations via le lien <https://www.hautsdefrance-mobilites.fr/se-deplacer/transport-scolaire/>
Ou sur le site ter.sncf.com/hauts-de-france
Contact : TER Hauts-de-France : 0 805 50 60 70. Du lundi au vendredi, de 6h à 20h. Appel et service gratuits.

MESURES LIÉES A LA SÉCHERESSE

Le préfet de la Somme a décidé de placer l'ensemble du département en "vigilance", à l'exception de celui de la Bresle, placé en "vigilance renforcée".
Depuis le printemps, le déficit pluviométrique observé s'est progressivement accentué. Les récents épisodes successifs de fortes chaleurs, combinés à l'absence de précipitations significatives depuis près d'un mois et demi contribuent également à une baisse marquée des débits. Ce premier stade de vigilance est accompagné de recommandations : limiter l'arrosage en plein jour des jardins, arbres, arbustes, massifs de fleurs, pelouses et terrains sportifs. Éviter de nettoyer soi-même sa voiture, limiter le remplissage des piscines.

COURS DE GYMNASTIQUE

La gymnastique reprendra le jeudi 10 septembre à 19h40 à la salle polyvalente. Les cours d'une durée d'une heure sont animés par Julien, coach sportif, et ouverts à tous. Vous pouvez venir faire une séance d'essai, c'est sans engagement. Pour toute information, contactez la mairie.

SALLE POLYVALENTE :

FIN DES LOCATIONS EN SEMAINE

Suite à des nuisances excessives constatées lors de plusieurs locations, la municipalité a décidé de ne plus proposer la salle à la location en semaine.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX : RAPPEL

L'arrêté municipal du 11 février 2015 précise les règles énoncées ci-dessous sont applicables au droit de la façade ou de la clôture des riverains, pour les trottoirs. Elles s'imposent indépendamment des travaux d'entretien pris en charge par la commune. Les riverains (propriétaires ou locataires) **sont tenus de balayer** ou de faire balayer, de désherber ou de faire désherber les trottoirs et caniveaux au droit de leurs propriétés, maisons, cours, jardins, murs et autres emplacements, afin de les maintenir constamment dans un parfait état de propreté. Le désherbage doit être réalisé par **arrachage ou binage**. **Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit**.
Les saletés et déchets collectés par les riverains lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets ménagers ou les déchets verts, conformément à la réglementation applicable. Le rejet d'eaux souillées au fil d'eau est interdit.

KEOLIS AMETIS : SERVICE RESAGO

RESAGO est un service de bus à la demande mis en place par AMETIS. Une application mobile est téléchargeable sur l'App Store et sur Google Play Store.
La ligne 62 dessert la commune de Rumigny avec 4 allers et 4 retours par jour. L'arrêt se trouve au niveau de la Mairie.

➔ A destination d'Amiens

Du lundi au samedi

ESTRÉES-SUR-NOYE	09:10	10:10	12:10	14:40
GRATTEPANCHE	09:18	10:18	12:18	14:48
SAINT-SAUFLIEU	09:26	10:26	12:26	14:56
RUMIGNY	09:34	10:34	12:34	15:04
HÉBÉCOURT	09:38	10:38	12:38	15:08
CENTRE COMMERCIAL SUD	09:48	10:48	12:48	15:18
CITÉ-PROVIDENCE	09:54	10:54	12:54	15:24
GARE DU NORD QUAI G	10:00	11:00	13:00	15:30

➔ A destination de Estrées-sur-Noye

Du lundi au samedi

GARE DU NORD QUAI G	12:15	14:00	16:40	17:30
CITÉ-PROVIDENCE	12:21	14:06	16:46	17:36
CENTRE COMMERCIAL SUD	12:27	14:12	16:52	17:42
HÉBÉCOURT	12:37	14:22	17:02	17:52
RUMIGNY	12:41	14:26	17:06	17:56
SAINT-SAUFLIEU	12:49	14:34	17:14	18:04
GRATTEPANCHE	12:57	14:42	17:22	18:12
ESTRÉES-SUR-NOYE	13:05	14:50	17:30	18:20

Téléchargez l'appli !

